



Demander la nationalité française

Par **MillaM**, le **05/08/2010** à **13:03**

Bonjour,

Alors, voilà ma situation: depuis 2008 j'ai la carte de séjour étudiante que je renouvelle chaque année. J'ai fait mes études en France depuis 2006 (Master 2) mais j'étais en France avec un visa de long séjour. L'année 2007 ils m'ont offert une bourse pour le doctorat que je fais actuellement.

J'ai vu sur le site de la préfecture que c'est possible d'obtenir la nationalité française en se basant sur les diplômes des études supérieures et 2 ans de résidence sur la territoire française. J'ai contacté le département de la naturalisation afin de confirmer ces informations et ils me les ont confirmés ce qui signifie que j'entrerai dans la procédure bientôt.

Et voilà mes questions:

1.) Je suis toujours étudiant - je ne travaille pas à temps plein mais à temps partiel avec un CDI (depuis octobre 2009) et j'avais la bourse de gouvernement français pendant 3 ans. Est-ce que ce fait peut me poser des problèmes?

2.) Je suis en concubinage (on est de la même nationalité) et il se trouve dans la même situation (Master 2 en France, 2 ans de séjour avec la carte étudiante et doctorat en cours). Faut-il mieux qu'on postule ensemble en même temps?

3.) Et finalement, s'ils me/nous refusent la naturalisation, dans combien de temps je pourrais postuler une nouvelle demande?

Merci à l'avance.